Assemblée constitutive de l'Association du campus des métiers et des qualifications Design Matériaux & Innovation d'Auvergne-Rhône-Alpes dont la FCVMM et <u>l'école nationale du verre – Lycée Jean Monnet</u> font partie des membres fondateurs.

L'Assemblée a procédé à l'élection des membres du Bureau :

- Président : la FCVMM, représentée par Franck STAUB
- Vice-Présidents : <u>SIGMA Clermont</u>, représenté par Jean-Marie NEDELEC et le Lycée Jean-Monnet représenté par Fred BROMONT
- Trésorier : Lycée professionnel Desaix, représenté par Stéphane Granseigne



S'inscrivant dans le périmètre de la formation, de l'innovation et de l'insertion professionnelle dans les secteurs économiques relevant du Design, des Métiers d'Art et plus largement du Luxe. L'Association a notamment pour objet de

 Structurer des parcours d'études afin de répondre aux défis posés par l'évolution des savoir-faire et des modes de production, l'émergence des matériaux innovants, le rôle social de l'entreprise ainsi que l'adaptation des processus de fabrication aux normes environnementales et sanitaires;

- Favoriser la mobilité des apprenants et contribuer au rayonnement international des savoir-faire dans les secteurs visés au premier alinéa du présent article ;
- Engager des actions améliorant la visibilité des parcours de formation dans leur diversité, permettant une insertion professionnelle effective et une adaptation des compétences tout au long de la vie;
- Développer des outils et ressources innovantes nécessaires à la formation des apprenants et des formateurs, et une information efficace à l'orientation ;
- Favoriser l'émergence de formations et solutions nouvelles répondant aux évolutions et innovations des entreprises des secteurs concernés (toute formation et solution nouvelle émanant d'un adhérent de l'association devra recevoir l'aval de l'association pour s'en prévaloir au titre du Campus);
- Devenir un terrain d'expérimentations pour la création des métiers de demain, en favorisant le lien entre les partenaires de formation, les salariés et les entreprises.

11 juin 2019